

# Certificat de spécialisation Normes comptables internationales Comptabilité internationale

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Les conditions d'inscriptions sont identiques à celle du DSGC/DSCG

Cependant, pour être suivie avec profit, cette formation suppose que l'étudiant ait pu approfondir préalablement les concepts et les techniques de niveau Master 1re année en comptabilité et gestion relevant notamment de :

- la comptabilité financière approfondie,
- la comptabilité et le contrôle de gestion,
- l'analyse financière,
- les mathématiques financières.

L'étudiant doit avoir la capacité de se connecter sur les sites des sociétés cotées de l'Union européenne et d'y récupérer les informations financières correspondantes.

### Objectifs

Le passage aux normes comptables internationales IFRS a concerné près de 7 000 sociétés cotées européennes.

Pour permettre aux experts-comptables, cadres comptables et financiers, consolidateurs et contrôleurs de gestion de s'adapter à ce passage aux normes comptables internationales, l'INTEC a décidé d'inclure dans ses formations un certificat de spécialisation dans lequel est développé exclusivement l'enseignement de cette matière.

Cette formation s'adresse plus généralement à toute personne qui désire acquérir de solides connaissances sur les principes et techniques de comptabilisation en normes IFRS et être capable de lire et analyser des états financiers présentés selon ces normes, à savoir notamment les états financiers consolidés des sociétés cotées.

### Modalités de validation

Une note minimale de 10/20 doit être obtenue à l'examen final pour la délivrance du certificat de spécialisation. Le sujet de l'examen final est le même pour tous et, bien évidemment, se déroule au même moment dans tout les centres d'examen de l'INTEC.

## Compétences

Connaître le rôle et l'articulation des normalisateurs comptables européens et internationaux (IASB)

Connaître et consulter les sources de la réglementation comptable (IAS/IFRS, textes des droit communautaire) ; appliquer la réglementation comptable sur les points mentionnés dans le programme

Connaître la notion et le contenu du cadre conceptuel comptable de l'IASB

Rechercher et utiliser les règlements, avis et interprétations publiés par les organismes européens et internationaux (Union européenne, IASB)

Connaître la finalité des opérations mentionnées au programme et comprendre leur articulation avec les principes comptables et les travaux de fin d'exercice selon les IFRS.

Collecter les informations permettant de traiter selon les IFRS (identifier, évaluer, calculer, enregistrer ou réviser) les principaux éléments des états financiers mentionnés au programme

Connaître les règles d'évaluation (initiale et postérieure à la comptabilisation initiale) des principaux éléments des états financiers selon les IFRS

Mis à jour le 15-10-2024



**Code : CS0800A**

10 crédits

Certificat de spécialisation

**Responsabilité nationale :**

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Jean-Philippe MARCHAND

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

**NSF :** Comptabilité, gestion (314), Etablissement des documents comptables et de gestion (314t)

**Métiers (ROME) :** Responsable reporting et consolidation comptable (M1206), Responsable comptabilité (M1206), Directeur / Directrice de l'administration comptable et de la gestion financière (M1205), Auditeur / Auditrice comptable (M1202), Contrôleur comptable et financier / Contrôleuse comptable et financière (M1202), Responsable consolidation comptable (M1206)

**Contact national :**

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin

75003 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

[intec\\_accueil@lecnam.net](mailto:intec_accueil@lecnam.net)

12 ECTS

Comptabilité internationale

TEC538

12 ECTS